

de ce genre existent dans des chartiers familiaux. On ne saurait trop engager les érudits à les rechercher et à les publier; guidés par les livres de M. Rebillon, ils pourront ajouter à ce que nous savons de l'histoire de l'administration de la Bretagne en faisant connaître les idées des députés, même les plus obscurs, et en faisant revivre l'aspect des séances des États de Bretagne.

H. BOURDE DE LA ROGERIE.

Abbé L. LE CAM. — *Au pays des îles. « en avant des côtes de Bretagne ».* Houat et Hœdic. Histoire, Charte, Récits de voyages. Vannes, Galles, 1932, in-8° de 125 pages avec 10 photogravures.

Bien qu'entraînées malgré elles dans le courant de la vie moderne, Hœdic et Houat, sœurs pauvres de Belle-Ile, restent au large de nos habitudes sociales et économiques. Aussi, que d'auteurs se sont penchés sur leur existence, depuis le facétieux Gresset jusqu'au nostalgique Alphonse Daudet. Aux curieux et aux érudits, M. l'abbé Le Cam, recteur de Houat, a voulu donner satisfaction en contant le passé de ces îles, suivant ainsi les traces d'un de ses prédécesseurs, l'abbé Lavenot.

Auteur de travaux historiques sur la région de Lorient, M. Le Cam présente cette fois encore un ouvrage qui est le fruit de nombreuses lectures; sa documentation est donc à peu près complète. On regrettera que les difficultés présentes de l'édition n'aient pas permis l'emploi de références au bas des pages. A défaut de ces notes, la bibliographie eût gagné à être plus développée, surtout celle des sources inédites. Il eut aussi été préférable de condenser et de grouper selon un plan bien défini les détails abondants et variés de cet ouvrage. Doit-on trop en faire grief à l'auteur? Tel qu'il est, son livre, semblable aux îles qu'il décrit, demeure un peu en marge des formes habituelles, à mi-chemin de l'histoire et de la chronique.

Hœdic et Houat sont les derniers témoins d'une côte rocheuse rattachant jadis Quiberon à la pointe du Croisic. Cette côte fut peuplée dès le mésolithique ainsi que l'ont

démontré les savantes recherches des préhistoriens : Z. Le Rouzic et les Saint-Just-Péquart. A l'époque des Vénètes, la séparation du continent était déjà accomplie. C'est désormais par un lien religieux que les îlots se rattachent à la terre ferme; ils dépendent de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys, qui les possède jusqu'à la Révolution, en dépit des tentatives des gouverneurs de Belle-Ile. Des oratoires qui se sont succédé depuis le haut Moyen-âge, rien ne subsiste, car les îles ont été le théâtre de luttes et de pillages, depuis le passage des barbares nordiques jusqu'aux séjours de l'escadre anglaise au XIX^e siècle. Vauban les fit fortifier en 1693, mais les ouvrages de défense, détruits par les Anglais, durent être réédifiés moins d'un siècle plus tard. Le dernier épisode important de ces luttes maritimes est la descente des Emigrés à Houat, en 1795, après le désastre de Quiberon: trop entassés et insuffisamment nourris, ces malheureux furent la proie d'une violente épidémie et le recteur Lorcy mourut victime de son dévouement, en leur prodiguant ses soins.

Jusqu'à la Restauration, les îles restent pour ainsi dire pays neutre, tour à tour visitées par chacun des belligérants; c'est alors que prirent force ces coutumes locales, codifiées en 1822, sous le titre de « charte d'Hœdic » et qui visent à assurer la police et les subsistances du pays; la partie la plus curieuse en est bien la création de ces cantines, encore existantes, dont les bénéfices servent à financer l'armement annuel des chaloupes de pêche. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle le rôle du recteur dans l'administration locale fut universel: la levée des impôts, le fonctionnement des postes et de la mairie lui étaient confiés; en 1879 seulement l'Etat s'avisait de « laïciser » les services publics. L'affaire ne fut pas aisée, si l'on en croit M. Legrand qui a consacré, l'an passé, un article, très spirituellement écrit, aux « dernières années du royaume de Houat » (*Les Amis de la Bretagne*, n^o d'octobre 1932).

Rentrées aujourd'hui dans l'oubli, les deux petites îles bretonnes ne connaissent plus que la rude vie des pêcheurs.

P. THOMAS-LACROIX.